



CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

N°133

le magazine

NOVEMBRE 2018

FOCUS

Les solidarités !



ET AUSSI...

ACTUS

P 4 & 5

ITEP LES ROCHERS

P 12

LA GRANDE GUERRE

P 14 & 15



Sommaire

EN DIRECT

Décisions du
Conseil municipal 3

Actualités 4/5

Expression 6/7

FOCUS

Les solidarités 8/9

PRÈS DE CHEZ VOUS

Sur le vif 10/11

Vivre ensemble 12/13

DÉCOUVERTES

Culture et Histoire 14/15

Rencontres 16/17

CARNET

État civil 18

Agenda 19

Le magazine - Novembre 2018 - N°133
Journal d'informations municipales -
Broons-sur-Vilaine / Châteaubourg /
Saint-Melaine. Dépôt légal : Novembre 2018

Directeur de publication : Teddy Régnier
Co-directeur : Arnaud Dupuis - Suivi
de rédaction et d'exécution : Shirley Piron
Réalisation graphique : LRCCG
Impression : Les Hauts de Vilaine
Rédaction : Jean-Louis Kernen, Shirley
Piron, Coralie Renault - Photo de couver-
ture : Charles Crié, œuvre de Jonathan
Bernard. Crédits photos : Mairie de Châ-
teaubourg ; Charles Crié (charlescrie.com) ;
Pierre Lepoutre, photographe professionnel à
Châteaubourg (www.pierrelpoutre.com)

Mairie de Châteaubourg
5 place de l'Hôtel de Ville
BP 92156 - 35220 Châteaubourg
Tél. : 02 99 00 31 47
Fax : 02 99 00 80 65
www.chateaubourg.fr

Édito



L'automne est à l'honneur

Découvrir ses lumineuses couleurs en se promenant dans les chemins et les parcs puis se retrouver en famille et avec ses amis autour d'une belle flambée, ce n'est que du bonheur.

Dans la continuité des moments de convivialité partagés pendant les temps forts d'« Atout'Âge », de grands événements nous donneront l'occasion de nous rassembler. En effet, le 11 novembre nous commémorons l'armistice de La Grande Guerre en présence des

trois associations d'anciens combattants, des enfants, de leurs familles et de tous citoyens. Se souvenir ensemble, transmettre notre connaissance de la Paix et de la capacité des hommes à rester solidaires, est un privilège et un devoir.

Par ailleurs, nous vivrons début décembre cet extraordinaire élan de solidarité qu'est le Téléthon. Cet événement national décliné à Châteaubourg, fédère la mobilisation exceptionnelle des associations et des bénévoles que je salue ici, et qui nous invitent à participer aux différents événements proposés.

Ces moments et bien d'autres illustrent la principale valeur à laquelle nous tenons : le bien vivre ensemble dont nous sommes les principaux acteurs. L'écoute, l'échange, la tolérance en sont les clés. Le bien vivre ensemble c'est également permettre au plus grand nombre de se loger dans une ville où la mixité sociale est une réalité. Les études menées pour la révision du PLU prennent en compte l'équilibre de ces dynamiques.

Le bien vivre ensemble c'est aussi le respect de l'autre, de notre environnement mais aussi, en cette fin d'année, de porter l'attention aux plus démunis, de partager des moments d'entraide, de convivialité et de se laisser gagner par l'esprit de Noël.

Je me permets de partager avec vous la citation de Françoise Dolto :

«*Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences.*»

CATHERINE LECLAIR

Adjointe en charge de l'action sociale

LE MOT DU MAIRE

Le 11 novembre 2018 est l'occasion de se souvenir. Mais aussi de prendre conscience que la paix est fragile, et qu'elle ne résistera sans doute pas à la montée des populismes et du nationalisme.



EN DIRECT

Décisions

Extraits des principales décisions du Conseil municipal des mois de septembre et octobre.

Retrouvez les comptes rendus complets sur le site

www.chateaubourg.fr

> [Conseils municipaux](#)

TRAVAUX

NOUVEAU SYSTÈME DE COMPTAGE DU GAZ NATUREL

GRDF gère en France le réseau de distribution de gaz naturel et a engagé un projet de modernisation de son système de comptage visant à mettre en place un nouveau système automatisé permettant le relevé à distance. Ce projet, qui concerne les consommateurs particuliers et professionnels, se nomme « Compteurs Communicants Gaz - GAZPAR ». GRDF va installer trois équipements de télé-relevage situés sur les luminaires des complexes sportifs du Sillon et de Théo Bottier, ainsi que sur le bâtiment du complexe sportif du Prieuré. GRDF versera une redevance forfaitaire annuelle de 50 € par site, forfait correspondant aux consommations électriques des équipements. Le Conseil municipal a validé la convention avec GRDF concernant l'installation de ces équipements.

CULTURE

CONVENTION D'ACCUEIL EN RÉSIDENCE D'ARTISTE

Dans le cadre du projet Cité des Sculpteurs, la mairie poursuit l'accueil d'artistes en résidence en accueillant Alice Bertrand, artiste céramiste. Cette résidence va permettre à l'artiste de se consacrer à son travail de création tout en proposant des projets imaginés pour la ville, en privilégiant les interactions avec les habitants. Pour cet accueil (octobre à décembre 2018), une convention est passée entre l'artiste et la mairie, évoquant notamment l'objet de la résidence, les modalités d'accueil, les obligations des parties, le budget consacré. Le Conseil a approuvé cette convention.

FINANCEMENT PARTICIPATIF

La mairie souhaite acquérir l'œuvre de Christian Champin « Boolycho », exposée lors du Jardin des Arts 2018. Pour compléter l'autofinancement de

la commune, un financement participatif est lancé. Une première convention encadre ce projet avec l'artiste d'une part, une seconde convention, dite de mandat financier, est mise en place avec la plateforme Kisskiss Bankbank qui gère la collecte en ligne. Ces deux conventions ont été approuvées par le Conseil municipal.

VIE DES ÉCOLES

ÉTUDE LIBRE ENCADRÉE - CHARTE DES BÉNÉVOLES

Suite aux réflexions du Projet Éducatif Territorial (PEDT), l'horaire et la fréquence de l'étude libre encadrée des écoles publiques ont été modifiés. Elle a lieu désormais tous les jours, de 16h45 à 17h30. Afin d'aider les élèves à réaliser leurs devoirs, la mairie fait appel à des bénévoles. Une charte des bénévoles pour cette étude libre retrace les missions, obligations et attentes de la mairie et des bénévoles. Le Conseil municipal a validé cette charte.

AMÉNAGEMENT

CENTRE COMMERCIAL BEL AIR DEMANDE DE SUBVENTION

La commune est éligible au dispositif de soutien « amélioration de l'accessibilité aux services » dans le cadre du diagnostic et des enjeux identifiés du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services Publics (SDAASP). Ce dispositif a pour vocation de développer et de maintenir les commerces et services de proximité par une aide financière. Dans le cadre du réaménagement du centre commercial Bel Air, une demande de subvention va être déposée au titre du SDAASP pour un montant qui pourrait s'établir à 100 000 € HT. Le Conseil a validé le dépôt de cette demande de subvention.

Villes et Villages fleuris

CHÂTEAUBOURG RÉCOMPENSÉE !

La Ville de Châteaubourg a été récompensée lors du concours des Villes et Villages fleuris ! La Ville arrive ainsi troisième dans sa catégorie. Mention spéciale à Ludovic Floquet, chef d'équipe espaces verts, qui reçoit le prix du jardinier ! Il associe bien sûr toute son équipe à ce prix, qui vient récompenser la qualité de leur travail en faveur de l'embellissement de la ville.



Actualités

Plan Local d'Urbanisme

OÙ CONSTRUIRE DES LOGEMENTS ENTRE 2020 ET 2030 ?



« Pour les terrains, nous avons une liste d'attente »

Anne-Gaëlle Failler

Le PLU de Châteaubourg a été approuvé en 2008 et la Ville procède, depuis fin 2016, à sa révision générale. « Le PLU est un document de planification détaillé qui va permettre notamment de définir les zones urbaines et à urbaniser ainsi que les zones agricoles et naturelles. Après le diagnostic, l'élaboration du PADD* et les réunions de concertation, nous terminons la rédaction du projet de règlement, écrit et graphique » indique Anne-Gaëlle Failler, responsable du service urbanisme.

Un nouveau PLU

Le PLU sera arrêté en début d'année 2019. Le projet sera ensuite envoyé, pour avis, aux personnes publiques associées (l'État, la Région, le Département, les Chambres consulaires) et fera l'objet d'une enquête publique ouverte à tous, au printemps 2019. Place ensuite au Conseil municipal pour l'approbation, à

Est-il possible de construire en face de ma maison ? La réponse se trouve dans le PLU - Plan Local d'Urbanisme - qui donne avec précision le zonage des parcelles constructibles. Un document capital pour les acquéreurs mais aussi les vendeurs.



Les futurs logements de la ZAC seront surtout construits à l'ouest, aux Bonnes Maisons, et au nord-est sur le site des Noës (source : dossier de création de la ZAC).

l'été prochain. Ce nouveau PLU fera ensuite foi lors de l'attribution des permis de construire, jusqu'à 2030 environ.

À l'ouest et au nord-est

Alors déjà quelques tendances ? « Le futur PLU va favoriser la densification dans le centre existant » poursuit Anne-Gaëlle Failler, évoquant des projets de renouvellement urbain. « Dans un souci de ralentissement de la consommation de l'espace agricole, les constructions seront réglementées en campagne ». Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) et le PLH (Programme de l'Habitat) du Pays de Vitré ciblent en effet des actions de densification et des objectifs de logements locatifs sociaux (25 % dans le cas de Châteaubourg).

Concrètement, on peut déjà citer la ZAC avec un total global de 470 logements répartis sur trois sites : route de Servon-sur-Vilaine (environ 130 logements), secteur Les Noës (environ 290 logements) et site de la gendarmerie (environ 50 logements). « Nous avons déjà une liste d'attente pour les terrains à bâtir, dans le secteur des Petites Bonnes Maisons » conclut Anne-Gaëlle Failler. Idéalement situé entre Vitré et Rennes, Châteaubourg continue de séduire et le nouveau PLU va concrétiser cette dynamique.

*PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Du nouveau dans les écoles

CANTINE, GARDERIE, GOÛTER... : UNE SEULE FACTURE MENSUELLE

Quoi de neuf depuis la rentrée scolaire ? Après la pause estivale, les parents ont découvert quelques mesures prises par les élus pour faciliter leurs démarches. C'est le cas notamment avec la formule « Abélium » qui concerne toutes les familles, dans les écoles publiques. « Il s'agit d'un logiciel de facturation mensuelle avec une formule plus simple et un côté convivial » souligne Sarah Bazin, responsable enfance-jeunesse-scolaire.

Cantine, garderie, goûter, accueil de loisirs, espace jeunes... : toutes ces prestations sont désormais regroupées dans un seul document, une fois par mois. Auparavant la facture était établie via le Trésor Public, avec envoi postal. À terme, la mairie pourra la transmettre directement par mail sur fichier PDF, une formule souple de plus en plus utilisée comme pour les factures d'eau, d'électricité... voire les impôts ! Bien

entendu, le support papier sera conservé si besoin.

Tablettes tactiles, visiophones, badges

La plateforme Abélium permet aussi d'utiliser de nombreux outils de partage comme pour le pointage des absences. « Avant, chaque élève disposait de sa carte avec un code barre. Désormais les agents cocheront les présences à partir des trois tablettes tactiles disponibles dans chaque école » poursuit Sarah Bazin, précisant que cette formule beaucoup plus rapide, limite les risques d'erreurs avec un accès permanent à toutes les informations nécessaires.

La sécurité n'est pas oubliée avec l'installation de visiophones à l'entrée des portiques des écoles, depuis octobre. Autre changement : le port de badges par les agents périscolaires, suite à la demande des parents souhaitant identifier le personnel d'encadrement.



Les agents des écoles avec badges, tablette et sourires !

À noter aussi le nouveau système d'enregistrement pour certaines activités. Goûter, TAP, étude libre... : il est désormais demandé de s'inscrire sur le site internet de la mairie le vendredi avant la semaine choisie. Comme on le voit, une rentrée 2018, placée sous le signe du numérique, pour faciliter la vie !

*On recherche des bénévoles pour l'étude libre !

Locaux associatifs

LES SERVICES TECHNIQUES MOBILISÉS PENDANT L'ÉTÉ

Boucler les travaux pendant les vacances : c'était l'objectif des services municipaux qui ont mis à profit cette pause annuelle pour préparer la rentrée associative. « Nous avons en fait deux zones de chantiers. Sur ces sites, tout a été réalisé par les services techniques de la Ville » indique Didier Himène, responsable de la vie associative, évoquant les changements opérés pendant cet été 2018.

Première zone d'intervention, au 34 rue de Paris, dans l'ancien bâtiment de Mailou. Démontage puis déplacement des cloisons, plomberie, électricité, pose du parquet, peinture, travaux d'extérieur avec l'installation de

barrières de protection : ce nouveau site destiné à l'association Arc en Ciel, a connu une refonte totale.

Arc en Ciel et le tennis de table

Les travaux réalisés, les services municipaux ont ensuite déménagé l'ensemble du matériel entreposé dans les précédents locaux de la rue Pasteur et près du cinéma. L'association Arc en Ciel dispose désormais d'un site unique plus important avec des salles spécialisées pour les activités de dessin, de modelage et de sculpture. Le tout à proximité d'Ar Milin' et de son Jardin des Arts, dans une continuité artistique.

Second chantier : l'aménagement d'un enclos et d'un chalet métallique dans la halle Fayelle pour accueillir le tennis de table qui quitte l'Envolée. L'enclos abrite toutes les tables et le matériel de l'association, le chalet sert de bureau. Les services techniques procèdent aussi, aux vacances de la Toussaint, à l'installation d'un éclairage plus performant, en blanc, dans la halle.

« Dans les deux cas, nous avons été en recherche de solutions concrètes pour accompagner au mieux les adhérents d'associations locales en évolution permanente » conclut Didier Himène qui a coordonné les opérations avec les services, les responsables d'associations et les élus concernés, Danielle Deville et Hubert Desblés. « Tout devait être réalisé entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre. Nous avons terminé le 28 ! ». Objectif atteint donc, à la satisfaction des adhérents pour cette rentrée 2018-2019.



De gauche à droite : Guy Cornée, chef d'équipe bâtiments, aux côtés de Didier Himène et Jean-Paul Vincent et Mégane, lors du transfert de l'association Arc en Ciel.

Expression

PORTRAIT D'UN ÉLU

Stéphane Citerne, élu de la liste minoritaire *Avec Vous* !



Originaire d'Amiens, dans la Somme, je suis très attaché à ce territoire marqué historiquement par la Grande Guerre. Je suis très sensible à cette terrible page de l'Histoire, qui a aussi des échos au sein de ma famille.

J'ai quitté ma province pour étudier à Paris où j'ai suivi un cursus en école d'ingénieur. Me lançant dans la vie active, c'est en 1999 que je suis arrivé en Bretagne, vraie terre inconnue pour moi qui n'avais jamais eu l'occasion d'y mettre les pieds. Découverte ! Et non des moindres car je suis véritablement « tombé en amour » pour ce beau pays où les personnes sont attachantes et ouvertes. Un territoire très riche ! D'abord installé à Rennes, c'est en 2008 que je suis arrivé avec ma famille à Châteaubourg. Choix d'abord terre à terre : la situation géographique favorable, la gare (indispensable !), des services et une vie

associative dynamique. Mais choix sans regret car nous cherchions un lieu avec une vraie vie de ville.

Côté professionnel, je suis ingénieur dans les télécommunications à Rennes. J'ai un temps été responsable d'une équipe d'expertise sur les réseaux hauts débits pour le grand public. Depuis peu, j'ai la responsabilité d'équipes opérationnelles d'expertise en solutions entreprises de virtualisation d'infrastructures informatiques... je reprends ma respiration ! Ce qu'il faut retenir, au-delà de cet intitulé plutôt complexe, c'est que j'adore mon métier. Pourquoi ? Parce que j'aime les challenges technologiques, l'innovation et la relation client qui est plus forte encore avec les entreprises.

Côté loisirs, j'ai repris le volley-ball, à Châteaubourg, sport que j'aime depuis longtemps parce que c'est un sport complet, sans trop

de risques physiques et surtout collectif. Ce travail en équipe est très important pour moi. Je peux aussi dire que en bon ingénieur je suis technophile... ce qui ne m'empêche pas d'apprécier la lecture d'œuvres historiques. Les périodes qui me passionnent sont le Moyen-Âge, la Renaissance et la seconde Guerre Mondiale. Périodes difficiles certes mais qui nous éclairent sur la construction de la France, et sont sources d'enseignements.

Pour conclure, j'ai dit oui au rôle d'élu pour plusieurs raisons. Mon père a été élu et m'a transmis la valeur de ce rôle : pouvoir apporter aux autres, aider et faire progresser. Il me semble déterminant de pouvoir aider et faire avancer les choses pour que les aspirations de chacun puissent trouver un écho à l'échelle d'une ville.

TRIBUNE POLITIQUE

MAJORITÉ

Pour un dialogue apaisé et constructif



Un forum des associations qui a fait le plein, une braderie des commerçants et artisans qui a battu des records de fréquentation, un festival EMGAV qui a réuni 1 200 jeunes, un championnat départemental de pétanque, une nouveauté culturelle avec les plateaux chansons, une fête du jeu toujours plus inventive dans le parc Pasteur, une bourse aux vêtements de l'APE attendue et réputée, une Coupe de France de Palet, l'inauguration d'un complexe de voitures radiocommandées qui accueillera prochainement les championnats de France, un loto organisé par le CSMFA, une soirée des célibataires à la Clé Des Champs, des résidences d'artistes, des expositions, ... Cette rentrée 2018 aura été riche en événements !

Depuis plus de 4 ans, c'est ce dynamisme que nous avons voulu insuffler dans la ville. Innover, surprendre, tester, encourager et échapper à la routine. Vous êtes nombreux à nous faire remarquer que quelque chose a bel et bien changé à Châteaubourg. Ce n'est pas le fruit du hasard mais d'un travail collaboratif renforcé entre les élus, les services et les bénévoles des associations.

Je tenais à remercier les services de la Ville qui, avec un effectif constant, répondent présent pour soutenir le développement de ces événements. La réorganisation du secteur vie associative et citoyenneté et le renforcement du service communication contribuent aussi à une valorisation plus efficace des événements.

Mais tout cela ne serait pas possible sans les centaines de bénévoles

qui font vivre nos associations : merci à eux... Car au cœur d'une époque si accélérée où partager de son temps et de sa créativité est si rare, il faut que tous nous sachions l'apprécier.

Réactivité, agilité et pragmatisme sont les clés de notre dynamisme. Tout en respectant les règles administratives, il importe de garder en tête l'objectif et d'anticiper efforts et difficultés... Certains élus de la minorité se plaignent que nous allions trop vite pour eux. Ils souhaitent passer beaucoup de temps sur une dimension du problème mais font l'impasse sur l'essentiel ; Ils cherchent un compromis impossible ou ils se laissent distraire par des requêtes qui, sinon stériles, n'ont pas toujours de réponse possible. Au final, très souvent ils négligent l'objectif pour ne parler que des procédures administratives. Émettre un avis sur le fond semble compliqué pour certains. La présence quotidienne sur le terrain des élus de la majorité, dont le maire, permet une concertation permanente et une réactivité dans les prises de décisions. Cela est et restera notre façon de travailler et de faire avancer les dossiers.

Un bel automne à toutes et tous !

Les élus de la majorité

LISTE MINORITAIRE

Ensemble !

LE POUVOIR DES MAIRES ET SES LIMITES

Rendons la vérité à César... et à la législation

Nous souhaitons revenir sur la dernière tribune de la majorité parue en septembre simplement pour rétablir quelques vérités. Le maire laisse entendre qu'il nous a accordé des faveurs que nous ne méritons pas a priori. Si effectivement, il n'avait aucune obligation pour la composition des groupes de travail, **la loi l'obligeait à ouvrir proportionnellement les commissions aux listes minoritaires. Il en va de même pour l'expression dans le magazine municipal.** C'est une obligation légale pour les communes de plus de 3 500 habitants, ayant pour objectif un meilleur fonctionnement démocratique.

Pour revenir sur les groupes de travail : si nous avons refusé de participer à certains groupes, c'est parce que nous avons le sentiment que tout est déjà décidé d'avance, avant les soi-disant échanges avec les élus minoritaires. C'est notamment le cas pour le groupe de travail sur la révision du PLU (plan local d'urbanisme) auquel nous participons malgré tout. Nous nous rendons bien compte entre deux réunions du groupe que **d'autres réunions ont eu lieu ailleurs et sans nous**, que des décisions ou modifications sont actées et simplement présentées en groupe de travail, à notre plus grande surprise. Ce qui donne parfois l'impression d'un jeu de dupes.



Nous sommes dans cette situation récurrente depuis le début du mandat et nous sommes las de devoir sans cesse remettre les choses à leur juste place.

Revenons sur la révision du PLU justement. Cela fait maintenant deux ans qu'elle est entamée. Nous arrivons à la phase finale avec la rédaction du règlement définitif et la définition des zones constructibles pour les dix années qui viennent. **Nous aurons à nous prononcer en 2019 sur son adoption ou non en conseil municipal.** Nous serons naturellement attentifs à la corrélation entre les zones à construire réparties dans la ZAC multisites et le futur contournement de la commune. Nous souhaitons que la majorité ait une vision d'ensemble de ces deux projets. **La réunion d'information publique** qui se sera tenue le 29 octobre nous aura-t-elle apporté des éclaircissements à ce sujet ?

Christian Fourmont, Anne Steyer, Éliane Ménager, Jean-Pierre Guéguen et Paul Bobille. ensemble@chateaubourg2020.fr

LISTE MINORITAIRE

Pour une action citoyenne et participative



Le climatologue et ancien vice-président du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, prix Nobel de la paix, **Jean Jouzel**, ne cesse de tirer la sonnette d'alarme sur l'évolution du réchauffement et du dérèglement climatiques. En 2017 (JDD 12/08/2017), il disait « si on n'agit pas, la planète se réchauffera en moyenne de 4 à 5 °C d'ici à la fin du siècle par rapport à l'ère préindustrielle. La limite à ne pas dépasser, **c'est + 2 °C.** Or, il est difficile de faire comprendre qu'un degré de plus nous fera basculer dans un autre climat. ... **Si rien n'est fait aujourd'hui**, vers 2075, les maximales journalières seront certaines années plus chaudes de 12 à 13 °C dans l'est de la France, de 8 °C en Bretagne. Et, cela sur des températures dépassant déjà 40 °C ! On atteindrait ainsi 50 à 55 °C dans certaines régions. Pour espérer rester en deçà de 2 °C de réchauffement par rapport à l'ère préindustrielle, il faudrait que le pic d'émissions de gaz à effet de serre survienne **au plus tard en 2020. Nous n'avons que trois ans devant nous. L'urgence est là.** Je le répète, **on n'est plus dans le futur : ce sont les enfants d'aujourd'hui, ceux des cours d'école, qui pourraient subir ces étés à 50 °C.** Pas besoin de faire de catastrophisme : **la situation est catastrophique. Alarmiste, je le suis si on ne fait rien.** »

Le réchauffement du climat est certain, et celui-ci est dû avec certitude aux émissions de gaz à effet de serre (GES) des activités humaines. Le rapport de l'agence des Nations Unies pour le développement urbain « Villes et changement climatique : Rapport mondial sur les établisse-

ments humains », démontre que les villes sont les plus importantes sources de pollution, totalisant plus de 70 % des GES de la planète alors qu'elles n'occupent que 2 % des terres.

Cette responsabilité oblige les villes à jouer un rôle central dans la lutte contre le réchauffement et le dérèglement climatiques. C'est une nécessité incontournable pour rester en deçà des 2 degrés. Chaque commune, à son niveau doit **prendre à bras le corps cet immense défi.** Les politiques urbaines (PADD, PLU, ZAC) et toute nouvelle infrastructure (contournement sud) doivent plus que jamais tenir compte de leur impact sur l'environnement. Tout projet structurant doit être fondé sur l'inclusion réelle des citoyens et sur une coopération renforcée et sincère avec les communes voisines (mutualisation d'équipements).

L'innovation pour la transition énergétique et environnementale doit être au rendez-vous à chaque instant ici, maintenant et demain. C'est le seul grand projet pour l'avenir. **Il doit être soutenu et porté avec volontarisme par une action publique audacieuse et renouvelée.**

Il n'est plus l'heure de faire du marketing-urbain. Il faut changer de logiciel et mettre en place un urbanisme responsable préservant notre humanité.

Pablo Diaz, Olivier Durand, Stéphane Citerne listeavec.vous@chateaubourg.fr

Les solidarités locales UNE RÉALITÉ À CHATEAUBOURG

Les solidarités sont indispensables et, à Châteaubourg, elles se conjuguent au quotidien. En voici un florilège...

La solidarité individuelle

« Le propre de la solidarité, c'est de ne point admettre d'exclusion » écrivait Victor Hugo. Si on retient cette citation de l'auteur des Misérables, tout être humain est solidaire dans sa vie quotidienne. C'est notamment le cas au sein de la cellule sociale de base, à savoir la famille, où cohabitent plusieurs générations. En 2018, il n'est pas rare de voir des jeunes retraités aider leurs parents âgés et parfois dépendants, tout en assurant au pied levé le dépannage d'une garde des petits-enfants chez leurs propres enfants où ils vont aussi, à l'occasion, tondre la pelouse.

Cette entraide s'organise aussi entre voisins. « C'est la solidarité discrète, celle des gestes quotidiens quand on s'assure si le volet d'une personne âgée est bien ouvert le matin » confie Laurent Rossignol, responsable du CCAS. « C'est souvent un engagement personnel qui peut se voir dans un esprit collectif ou dans des actions très discrètes qui ont autant de valeur. »

La solidarité collective

La solidarité s'organise d'une manière plus visible au sein d'une collectivité. « C'est l'entraide, le maintien du lien entre tous avec une attention vers les plus fragiles. Les élus locaux sont ici à l'écoute des habitants du bassin de vie » confie Catherine Leclair, adjointe à l'action sociale et à la santé, évoquant le soutien fort apporté par la commune aux associations locales « où la solidarité passe par l'action aussi minime soit-elle ». Une aide apportée par la mise à disposition de locaux, voire l'intervention du personnel communal et des subventions.

C'est notamment le cas des structures culturelles et sportives où l'engagement très fort des bénévoles permet une meilleure intégration locale. On le voit, par exemple, avec D'ici D'ailleurs dans le partage des cultures internationales et également dans l'échange entre générations. C'est le cas de l'attention portée dans les clubs envers les aînés ou quand les seniors transmettent leur savoir au plus jeunes comme par exemple l'Outil en Main.

« Tous ces bénévoles locaux sont omniprésents que ce soit dans le bureau de l'ADMR, les visites à domicile ou à la maison de retraite, le co-voiturage » ajoutent Catherine et Laurent évoquant les nombreuses initiatives « dans une diversité d'associations où chacun peut trouver sa place en fonction de son temps disponible ».

Les rendez-vous solidaires

Des actions plus spécifiques jalonnent le calendrier solidaire à Châteaubourg. C'est le cas avec le don du sang et sa collecte tous les deux mois à la Clé des Champs. « N'oublions pas le Secours Catholique, à l'échelle de la paroisse, avec son aide aux cours de français, les temps de visite, les échanges pour éviter l'isolement » poursuit Catherine Leclair



Le club de l'Age d'Or
autour de la convivialité et du partage (ici La Peinière en 2017)

La fête du jeu
un lien entre les générations (2015)



Téléthon
Les associations locales se mobilisent, comme ici avec Sagazic (décembre 2017)



D'ici D'ailleurs
Le partage des cultures du monde (Mars 2017)

L'Entraide
de Châteaubourg dans son local de La Goulgatière (janvier 2018) : aider les personnes en difficulté



L'Outil en main
La transmission des savoirs (magazine de novembre 2015)
Quand les Gens de Métier transmettent leur savoir-faire à des enfants de 9 à 14 ans

qui ne veut oublier personne dans cette solidarité à l'échelle de la commune.

Les initiatives de l'Hexagone partent toujours d'un point de son territoire. L'association Millions Missing France lancée à Châteaubourg, le 27 mai 2018, sensibilise à une maladie rare, le syndrome de fatigue chronique. Autre initiative qui organise

au sein des territoires, le Téléthon propose chaque année un temps fort solidaire et fédérateur. À Châteaubourg, bénévoles et participants se mobilisent fidèlement.

La collecte de La Banque Alimentaire

Plusieurs rendez-vous annuels sont ainsi inscrits dans les habitudes, à l'image de la collecte alimentaire. L'opération

Épisol : un minibus tous les jeudis

Épisol, c'est à Vitré. Mais comment s'y rendre si on n'a pas de voiture ? La solution a été trouvée grâce au bénévolat. Un transport solidaire vient d'être mis en place entre les communes de Châteaubourg, Domagné et Louvigné-de-Bais. Concrètement, des chauffeurs bénévoles se relaient pour conduire le minibus communal de Châteaubourg. Les personnes bénéficiaires des trois localités peuvent ainsi se rendre à l'épicerie sociale, une fois par semaine, le jeudi après-midi. Pour plus d'infos, contacter le CCAS, au 02 99 00 87 63.

Le transport solidaire : un nouveau service mis en place avec le minibus de la commune



PAROLES DE BÉNÉVOLES

Monique Desblés et Jean-Marie Vallet, bénévoles aux Restos du Cœur :

« On se sent utile »

Toutes les semaines, le mardi après-midi, Monique Desblés et Jean-Marie Vallet sont bénévoles aux Restos du Cœur, rue des Artisans, à Vitré. « Je suis présent à la distribution des produits alimentaires tandis que Monique s'occupe des vêtements. On aide environ une centaine de familles et malheureusement il y en a de plus en plus » confie Jean-Marie ajoutant qu'ils participent aussi tous les deux à la collecte annuelle, avec d'autres bénévoles, en mars, au Super U de Châteaubourg. Leur impression ? « Cela nous permet de rencontrer d'autres personnes et de sortir de notre solitude » ajoutent Monique et Jean-Marie qui y trouvent aussi des vertus de l'altruisme : « quand on est en retraite, être bénévole donne un sens à la vie. On se sent utile. »

aliments recueillis seront ensuite transférés vers Épisol, l'épicerie solidaire de Vitré qui mobilise autour de 80 bénévoles. (voir l'encadré)

On le voit, les initiatives sont multiples et impossibles à toute énumérer. À Châteaubourg, la solidarité est présente sur tous les fronts, un peu à l'image d'un iceberg : la partie la plus importante est souvent invisible. Être solidaire rend heureux. Et on dit aussi que le bonheur c'est excellent pour la santé. Alors...

Sur le vif



9 sept. **La Fête du Jeu** attire toujours autant de joueurs !



8 sept. **Salle comble** pour le loto organisé par le CSMFA. Prochain rdv en janvier !



1^{er} sept. **Beaucoup de monde** pour venir à la rencontre des associations lors du forum.



14 sept. **Les plateaux chanson** ont donné de la voix avec Jeph, Alysce et Nans Vincent, sans oublier Manivel Swing.



16 sept. **Castel Art Com** a joliment orchestré le vide-grenier pour une joyeuse invasion du centre-ville !



18 sept. **Matinées d'éveil du RIPAME** : ici à Saint-Aubin-des-Landes, les petits apprivoisent les sons et le toucher !



22 sept. **EMGAV#3** : L'Entourloop a enflammé un public conquis par cette 3^{ème} édition du festival organisé par l'AG2C.



2 oct. **Le Mois du Multimédia** a pris ses quartiers à la bibliothèque avec une exposition de l'artiste Macula Nigra !



16 oct. **Atout'âge, le retour** : ici carton plein pour la visite de l'entreprise Sulky Burel.

Vivre ensemble

VIE SCOLAIRE

ITEP LES ROCHERS



Mieux accompagner l'enfant sur son lieu de vie

L'année 2018-2019 constitue un tournant à l'ITEP avec notamment un renforcement des interventions éducatives sur l'est de l'Ille-et-Vilaine.

La rentrée marque souvent le départ d'une nouvelle organisation. C'est le cas à l'ITEP Les Rochers totalement restructuré depuis le mois de septembre 2018. Jusqu'à présent l'établissement gérait 39 places à Châteaubourg dont 30 en internat, avec un service ambulatoire à Betton où l'équipe éducative accompagnait 24 enfants.

66 enfants au total

« Depuis septembre, le service ambulatoire de Betton a été relocalisé à Châteaubourg. Désormais nous accompagnons, en ambulatoire, 35 enfants qui sont à l'école, chez eux, sur le territoire. Nos services se déplacent ainsi dans les familles des enfants, leurs écoles et leurs clubs sportifs... » indique Damien Tellier, directeur de l'ITEP, précisant que l'effectif global est désormais porté à 66 enfants au total, contre 63 en 2017-2018, avec cette nouvelle organisation.

Le centre de Châteaubourg dispose, quant à lui, de 31 places dont 15 en internat, le tout réorganisé désormais en trois groupes de vie de 10 enfants : les 6-9 ans, les 9-12 ans et les 12-18 ans. Un accueil de jour spécifique a également été mis en place pour les enfants souffrant de troubles psychiatriques, avec des prises en charge conjointes par les hôpitaux de jour.

Le développement de l'ambulatoire

La formule de l'ambulatoire va se développer. « Une place en internat équivaut à 2,5 places en ambulatoire. On va ainsi pouvoir accompagner davantage d'enfants avec le même budget. C'est un choix politique pour que tous les enfants aient un pied à l'école » poursuit le directeur évoquant les objectifs visés : être dans un travail de prévention, intervenir

au plus près de la population et des lieux de vie et apporter un soutien aux écoles et aux collèges.

C'est dans ce cadre que l'ITEP envisage un projet de création d'une classe délocalisée, au collège Pierre-Olivier Malherbe. Un enseignant spécialisé et un éducateur seront ainsi affectés dans une classe de cinq élèves au départ, dans cette formule inclusive.

Tout l'est du département

Avec cette vaste restructuration, une équipe composée de dix professionnels (éducateurs, thérapeutes, enseignants spécialisés) se déplace désormais, sur tout l'est du département dans un vaste quadrilatère délimité par Antrain et Louvigné-du-Désert, au nord, Ossé et Le Pertre au sud. Le tout pour assurer un meilleur service de proximité aux enfants. Un projet d'antenne de l'ITEP est aussi en préparation, dans un collège de Fougères, au cœur du territoire, pour faciliter les démarches des familles avec le centre de décision toujours calé à Châteaubourg.

Parmi les innovations, citons aussi l'accueil d'artistes en résidence autour de la thématique annuelle consacrée aux arts. À noter également l'ouverture d'un service minimum pendant tous les congés



Le rayon d'action de l'ITEP s'étend désormais sur tout l'est du département

scolaires pour suivre l'inscription des enfants dans les centres de loisirs. Une rentrée qui fera date donc. « L'ITEP Les Rochers s'est donné les moyens pour adapter son activité à l'avenir du secteur médico-social » conclut Damien Tellier. Le tout pour une meilleure intégration d'enfants en difficulté, très tôt dans la société et surtout éviter les ruptures de parcours.

ITEP Les Rochers
02 99 00 31 63
www.arroch.fr/rochers



Cette rentrée 2018-2019 constitue un tournant dans l'organisation de l'ITEP Les Rochers

VIE ASSOCIATIVE

LES TROIS ASSOCIATIONS UNC

Vers un projet de rapprochement

Châteaubourg compte trois associations patriotiques locales UNC (Union Nationale des Combattants). Plausible pour des amicales qui ont été créées partout en France, dans l'entre-deux-guerres et, ici, dans trois communes distinctes, avant l'association de 1973 et la fusion totale en 2014.

À l'occasion du centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre de 1914-1918 puis suite à celui de 1945 et après la chute de Dien Bien Phu en Indochine en 1954, la majeure partie des effectifs est composée par des anciens d'Afrique du Nord, des soldats du contingent appelés en Algérie entre 1954 et 1964. Petite revue des effectifs à Broons-sur-Vilaine, Châteaubourg et Saint-Melaine.

Broons-sur-Vilaine : 7 adhérents

« Nous avons aujourd'hui cinq adhérents à Broons et deux veuves, ce qui porte le total à sept membres. Tous nos anciens combattants ont été des soldats appelés en Algérie » indique Émile Lejas, le président, lui-même mobilisé pendant 28 mois, lors de ce conflit de 1958 à 1960. L'association se rassemble tous les ans à l'occasion des armistices de 1918 et 1945 pour le traditionnel dépôt de gerbe. « Depuis 2017, le 8 mai et le 11 novembre nous participons au banquet commun avec Châteaubourg, Saint-Melaine et Saint-Jean-sur-Vilaine » conclut Émile, évoquant le récent repas servi à Castel J'Huly « c'était très sympa d'être ensemble ».

Émile Lejas : 02 99 00 97 75

Châteaubourg : 60 adhérents

Éric Quiviger est le nouveau président de l'UNC de Châteaubourg depuis décembre 2017. S'il n'a pas combattu, il n'en demeure pas moins combattif et convaincu. « Je suis très sensible au devoir de mémoire. Il est essentiel que nos concitoyens en prennent conscience » déclare l'ancien pompier militaire dans la Sécurité Civile, pendant son service national.

À Châteaubourg, l'UNC totalise 60 adhérents : 44 anciens d'AFN, 14 veuves et 2 Soldats de France. Éric met l'accent sur l'esprit convivial. « Nous sommes à l'écoute de nos adhérents et nous organisons des rencontres comme la galette des rois en janvier après notre assemblée générale de décembre. Nous mettons l'accent sur la convivialité ». Son souhait : recruter au niveau des Soldats de France pour assurer la relève.

Éric Quiviger : 06 18 41 73 86

Saint-Melaine : 36 adhérents

Avec 36 adhérents au total, l'UNC de Saint-Melaine connaît un bon dynamisme : 19 anciens d'AFN, 4 veuves AFN, 9 Soldats de France, 2 OPEX (Opérations Extérieures : Sahel, Centrafrique, Liban...) et 2 sympathisants. Un bon signe donc côté effectifs avec une amorce vers les plus jeunes générations.

L'association participe à toutes les commémorations locales et met aussi l'accent sur la convivialité « Pour la galette des rois, nous nous retrouvons salle Henri Grouès, mais je préfère celle de l'abbé Pierre ! » note en plaisantant Jean-Claude Gétin, le président de l'association locale. Un responsable qui a la fibre sociale. « Nous invitons aussi les anciens de la Résidence Bel Air au repas annuel de l'association. Nous rendons visite aux personnes malades et aidons les veuves à remplir les papiers. Nous mettons l'accent sur cette solidarité sociale envers les

personnes âgées ». Sans oublier la participation des élèves des écoles primaires accompagnés d'adultes à un spectacle « Sentinelles de la Paix » qui a eu lieu à Janzé et qui retrace l'ensemble des conflits du 20^{ème} siècle.

Jean-Claude Gétin : 02 99 62 35 87

Alors, trois pour un ?

Et l'avenir ? Toujours trois UNC à Châteaubourg ? Rien n'est jamais écrit d'avance mais une tendance se dessine. Après le repas pris en commun l'an passé, l'initiative sera reconduite lors du 11 novembre 2018. Et après ? « Nous réfléchissons autour d'un projet de rapprochement. Il faut construire une dynamique nouvelle pour l'UNC. C'est un devoir de faire mémoire » ajoutent les trois présidents. « Nous sommes tous les trois d'équerre et unis dans cette démarche ». Ensuite aux adhérents de voter mais il n'est pas impossible qu'ils suivent la tendance...



1 Les trois présidents des UNC locales avec de gauche à droite : Jean-Claude Gétin (Saint-Melaine), Émile Lejas (Broons-sur-Vilaine) et Éric Quiviger (Châteaubourg)
2 Lors d'une remise de décorations le 5 décembre 2017, à Saint-Melaine, en présence de Teddy Régnier, maire de Châteaubourg (doc JC Gétin)

Histoire

LA GUERRE 1914-1918 À CHÂTEAUBOURG

QUATRE ANNÉES TERRIBLES POUR LES SOLDATS... ET LEURS FAMILLES

1918-2018. Il y a juste 100 ans, les canons et les mitrailleuses cessaient leurs tirs sur les champs de bataille. Une vraie délivrance sur le front et à l'arrière, comme à Châteaubourg...

11-11-11. Les trois indicatifs de la paix. Le 11 novembre 1918 à 11 heures, le cessez-le-feu est effectif après l'armistice signé, en forêt de Compiègne, le matin même à 5h15. Le bilan est terrible pour la France avec près de 1 400 000 militaires et 300 000 civils tués.

L'hôpital de Châteaubourg

Ces chiffres ne sont que la somme des disparus des 36 000 communes de l'Hexagone. À Châteaubourg, on compte 94 « morts pour la France » dans une commune rythmée par la vie de « l'arrière front ». « Il faut savoir que 15 lits de l'hospice ont été réquisitionnés pour soigner des soldats blessés. C'est pour cela que la maison de retraite de la rue Louis Pasteur s'appelait l'hôpital de Châteaubourg. Certains soldats inscrits sur le monument sont d'ailleurs décédés à l'hospice, suite à la typhoïde et à l'inhalation de gaz pendant les combats. Ils ont été déclarés morts pour la France » confie Claude Banquetel, auteur du livre « Châteaubourg d'hier à aujourd'hui »*.

Des prisonniers allemands construisent la rue du Prieuré

Tout commence ce 1^{er} août 1914 quand le tocsin annonce la mobilisation générale. À Châteaubourg, nous sommes en pleine moisson dans une commune essentiellement agricole. Les réunions du Conseil municipal se déroulent d'ailleurs à 8h30 du matin pour voter en cet été 1914 les affaires courantes. Dès



1 Le terrassement de la rue du Prieuré en 1916 par des prisonniers allemands

2 L'état-major allié local, sur le perron de la maison Goullay (Les Vergers de Châteaubourg)



2

le 26 novembre, les élus demandent l'envoi de 50 prisonniers de guerre allemands pour creuser l'actuelle rue du Prieuré. Ils arriveront un an plus tard et réaliseront l'actuelle rue du Prieuré, entre la fin 1915 et le début 1916.

Pendant ce temps les combats se multiplient et s'enlisent dans une guerre de tranchées. Francis Legros, un jeune Castelbourgeois âgé de 18 ans et 13 jours est affecté au 115^{ème} RI le 10 janvier 1916. Il va connaître la vie des tranchées dans l'Aisne, le Chemin

des Dames sous les bombardements, les refuges dans des grottes, des cimetières et rentrera vivant...

Aux femmes, les métiers d'hommes !

Pendant ces quatre années, les femmes doivent assurer les travaux des champs. Elles sont à la limite du surmenage et de l'épuisement. Aux femmes, les métiers d'hommes. C'est le début de l'émancipation mais elles devront encore attendre 1944 pour pouvoir voter !

Après la liesse du 11 novembre 1918, la suite n'est pas toujours très simple. Démobilisés souvent plus d'un an après l'armistice, les hommes qui rentrent ne sont plus ceux qui sont partis. Les femmes qui les accueillent au foyer ne sont plus celles qu'ils ont quittées. Elles ont travaillé dur, assumé seules l'éducation des enfants. Quand arrive l'heure du retour tant espéré, les couples si longtemps séparés doivent s'approprier, conjurer ensemble les traumatismes et construire une nouvelle vie. Une autre période difficile commence...



Le monument de Châteaubourg reconnaissable avec sa croix au sommet

Une croix sur le monument aux morts

Deux ans plus tard, le 17 octobre 1920, le Conseil municipal de Châteaubourg décide d'ériger un monument aux morts, pour honorer les 63 soldats disparus pendant cette Grande Guerre. « On a ainsi abattu un célèbre calvaire inauguré en 1912 pour le remplacer par le monument actuel. Le curé donna son accord à condition que le nouvel édifice soit surmonté d'une croix » précise Claude Banquetel. On y plaça même au pied deux mitrailleuses et huit obus de calibre 420, comme « trophées de guerre ».

*Sources : Texte et photos Claude Banquetel



LA SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS DE SAINT-MELAINE, CRÉÉE EN 1929

Joseph Gautier, 26 ans, tué à Virton (Belgique), Pierre Roinson, 41 ans, mort à Saint-Dizier (Haute-Marne), Joseph Pirot, 25 ans, tué à Vaux (Moselle)... Le monument aux morts de Saint-Melaine égrène les noms des victimes du conflit. Dix au total pour une commune de 262 habitants. Besoin de se retrouver, de parler avec des gens qui comprennent : la section des anciens combattants de Saint-Melaine est créée le dimanche 24 mars 1929 et compte rapidement 32 « poilus ». Après une collecte, le drapeau est acheté à Vitry. La section est présidée par Henri Gautier tandis que le président d'honneur est Joseph Bazin, un ancien combattant de 1870 ! Trois guerres en 70 ans contre l'Allemagne : 1870, 1914 et 1939.



La section des anciens combattants de Saint-Melaine, en 1930, devant le Sacré Cœur (photo Gérard Gautier)

BROONS-SUR-VILAINE : 21 MORTS POUR 350 HABITANTS

Ernest Bailleul tué en 1914 dans l'Aisne, François Gaillard, mort en 1915 à Mourmelon dans la Marne, Jean-Marie Robert tué en 1915 à Roclicourt dans le Pas-de-Calais... La commune de Broons a également payé un lourd tribut avec 21 soldats tués pour une population d'environ 350 habitants. Le monument aux morts a été inauguré en 1921.



NOUVEAU

TRICOT URBAIN : EMBELLISSONS LA VILLE !

Pour rendre notre ville toujours plus jolie, voici une nouvelle idée : le tricot urbain ! Le concept ? recouvrir les arbres et le mobilier urbain de tricots colorés.

Envie de tricoter utile et original ? ou d'apprendre à tricoter ?

Réalisez des carrés de tricots colorés d'un format de 30 par 30 cm. Vous pouvez tricoter chez vous, entre amis ou en famille, ou bien encore participer aux cafés tricot :

> **Vendredi 16 novembre** : de 14h30 à 17h, salle Bel Air

> **Judi 29 novembre** : de 14h30 à 17h, résidence Sainte-Marie

> **Judi 13 décembre** : de 14h30 à 17h, salle Henri Grouès

> **Mardi 18 décembre** : à 15h, à la bibliothèque

> **Mardi 8 janvier** : de 14h30 à 17h, salle Bel Air

De la laine à donner ?

Autre façon de participer, n'hésitez pas à donner la laine qui ne vous sert plus.

Pratique : carrés et laine sont à déposer à la Maison Pour Tous, au plus tard le 4 février 2019.

Informations
auprès du CCAS
au 02 99 00 87 63.

Rencontres

SOCAH HYDRAULIQUE

LE GROUPE TISSE SA TOILE À PARTIR DE CHÂTEAUBOURG

Depuis 1969, Socah Hydraulique poursuit son développement à Châteaubourg et dans l'Hexagone. Avec un effectif multiplié par seize depuis 1999, suite aux acquisitions du groupe !



La façade, rue de La Croix Guillemet



Benoît Cabanis

« Il faut miser sur l'être humain ».



Clément procède à l'usinage et au tournage d'une pièce de vérin



François et Freddy, magasiniers, préparent une commande



Deux centrales hydro-assistées prêtes pour l'expédition

Les petits ruisseaux font les grandes rivières. Un proverbe toujours d'actualité quand on constate la croissance quasi exponentielle, en 20 ans, de Socah Hydraulique dirigée par Benoît Cabanis. Tout commence en 1947. La France sort de la guerre, c'est l'époque des restrictions. Jean Leiris, son grand-père maternel, ouvre un atelier de rechapage de pneus à Clermont-l'Hérault, entre Montpellier et Béziers. La Socah - Société Caoutchoutière de l'Hérault - est née à partir du caoutchouc, la matière première alors importée d'Indochine, colonie française jusqu'en 1954.

Du rechapage de pneus en 1947...

Rechaper un pneu, c'est lui offrir une nouvelle vie et permettre au consommateur de faire des économies. Jean Leiris s'aperçoit ensuite qu'il est encore plus efficace d'acheter des pneus neufs en Italie pour le marché agricole.

Il se rend vite compte aussi que l'entreprise ne se développera pas sur les rives de la Méditerranée dans ce créneau bien spécifique. Il dépêche donc son gendre - Jean Cabanis, père de Benoît - pour venir défricher une nouvelle terre de mission en Bretagne. La Socah s'installe ainsi à Châteaubourg en 1969.

... à l'installation à Châteaubourg en 1969

Jean Cabanis, ingénieur de formation, s'intéresse de suite aux fabricants régionaux des matériels agricoles traînés, à l'image de Sulky-Burel, Rolland, Jeantil, pour leur fournir des pneumatiques adaptés. Au début des années 1980, il constate que tous ces constructeurs veulent installer des composants hydrauliques (vérins, moteurs) pour augmenter la puissance de leurs machines. Pas facile pour eux de s'approvisionner en Italie, sans internet. Ils se tournent donc vers la Socah qui importe les composants et les vend aux fabricants.

L'activité pneus est déplacée à Saint-Jean-sur-Vilaine, vers 1990.

En 1999, Jean Cabanis passe le relais à ses fils Benoît et Jérôme, l'actuel directeur technique. « À l'époque, nous étions neuf salariés à l'Hydrau, sur la zone du Plessis Beucher » se souvient Benoît Cabanis, le PDG actuel du groupe. « Je suis arrivé en pleine période du papy-boom de l'hydraulique car beaucoup de dirigeants avaient atteint l'âge de la retraite ». À peine installé, il rachète ainsi HEE, en région parisienne puis son concurrent ARTEC à Ancenis, deux entreprises totalisant onze salariés.

1999-2018 : les rachats d'entreprises

En 2004, la Socah acquiert sa première usine avec le rachat de Luce Hydro, 17 salariés, à Vinay, près de Grenoble, avant l'un de ses concurrents, CHS dans la Somme, en 2008. En 2009, un fournisseur de flexibles ferme son

RÉSIDENCE D'ARTISTE

DÉCOUVREZ ALICE BERTRAND

Jusqu'en décembre, Alice Bertrand est en résidence artistique. Artiste céramiste rennaise, Alice met à profit ce temps pour travailler sur sa démarche artistique personnelle et développer un projet de création pour la ville.

Un parcours emprunt de naturel

Après avoir étudié à l'école des Beaux-Arts de Toulouse puis à l'école des Métiers d'Arts d'Arras où elle s'est spécialisée en céramique, Alice Bertrand a mixé résidence d'artistes, expositions et enseignement. « Cette expérience de l'enseignement m'a révélé l'importance de revenir aux choses simples et fondamentales : les textures, les matières, les empreintes. » Cette matière, la céramique, Alice la définit comme un caméléon : « la céramique permet une infi-

nité de rendus et de transformation, elle peut imiter des matières, on peut la peindre, la dessiner, la mouler, la modeler. » Une matière entre tradition et modernité en somme.

L'artiste trouve son inspiration dans la nature et « sa dynamique qui génère des formes infinies » immortalisée par le biologiste Ernst Haeckel et le photographe Karl Blossfeldt.

Le projet à Châteaubourg

Transmission et échanges : deux motivations pour un projet sur-mesure ! Après un temps d'observation, un projet de création artistique voit le jour sous le crayon d'Alice et tous les habitants sont invités à s'y associer. Ainsi, des ateliers participatifs sont encadrés par l'artiste pour créer ensemble ! Autre temps d'échanges, l'atelier de l'artiste s'ouvre pour venir la voir travailler et explorer son univers.



Ateliers : infos sur www.chateaubourg.fr
Permanences : L'Atelier, 10 rue Maréchal Leclerc, les mercredis, jeudis et dimanches, de 14h à 18h.

Janzé. L'entreprise de demain se dessine déjà à travers son nouveau nom, Cabsoc Group, dans un développement qui épousera celui des deux dernières décennies.

Une progression qui ne doit rien au hasard. « Il faut d'abord miser sur l'être humain pour sa capacité à s'adapter, à communiquer. Les entreprises qui réussiront demain sont celles où les gens se sentiront bien pour co-construire un projet ensemble » conclut Benoît Cabanis qui apprécie sa chance d'être en Bretagne, « une terre de réseaux avec une culture humaniste ». Le tout avec le centre névralgique de Cabsoc Group bien ancré à Châteaubourg.

« période ». Le groupe Socah Hydraulique tisse sa toile avec ses quatre sites de fabrication de Vinay, Janzé, Ancenis et Mésanger, quatre agences de flexibles à Rennes, Redon, Vitré et Mésanger. Le tout autour du siège social à Châteaubourg qui regroupe 35 salariés, d'une moyenne d'âge de 40 ans.

Au Plessis Beucher, Socah Hydraulique assemble des centrales hydrauliques, fabrique des vérins pneumatiques et distribue des produits dans toute la France à partir de sa base logistique. Tout bon pour l'emploi local. « On recrute... quand on trouve des volontaires ! On recherche ainsi des commerciaux à Châteaubourg ainsi que des fraiseurs, tourneurs, soudeurs pour nos autres sites » poursuit le PDG.

Et l'avenir ?

La Socah va acquérir à Vern-sur-Seiche, un site de 5 000 m² pour déplacer l'activité de

Effectifs : de 9 à 150

« Nous sommes passés de 9 collaborateurs à 150, en 20 ans et le chiffre d'affaires de 2 à 27 millions d'euros pendant la même

État civil

JUSQU'À FIN SEPTEMBRE

NAISSANCES

Ariane MEDICI, née le 6 mai 2018
Léandre BAILLY, né le 7 août 2018
Timéo MAUNEAU, né le 11 août 2018
Alice BARBIER, née le 16 août 2018
Bastien GABILLARD, né le 16 août 2018
Manaëli DEWINTER, né le 21 août 2018
Timéo et Louison PANNETIER, nés le 10 septembre 2018
Raphaëli MARIN, né le 13 septembre 2018
Nathaëli NATUR, né le 13 septembre 2018
Luka POIRET, né le 14 septembre 2018
Thelma BASLÉ, née le 20 septembre 2018

MARIAGES

Jérôme MONTNACH et Pauline BOUINIÈRE, le 25 août 2018
Thibaut COURTET et Rejane GOMES QUEIROZ, le 25 août 2018
Romain FESTUOT et Marie WILLIS, le 1^{er} septembre 2018
Ludovic HEINRY et Faïza KABENE, le 1^{er} septembre 2018
Julien BUTTIER et Mathilde PERRUDIN, le 1^{er} septembre 2018
Mathieu SAINT-PAUL et Émilie LARODE, le 21 septembre 2018
Romain BOULARD et Marielle GREGOIRE, le 29 septembre 2018

DÉCÈS

Denise JOUAULT épouse GAUTIER, 87 ans, le 26 août 2018 à Châteaubourg
Suzanne PLARD veuve LECOINTRE, 97 ans, le 30 août 2018 à Châteaubourg
Maurice RENAUD, 84 ans, le 2 septembre 2018 à Vitré
Marcel LANCELOT, 89 ans, le 6 septembre 2018 à Châteaubourg
Louis BOUHOUR, 69 ans, le 18 septembre 2018 à Saint-Grégoire
Guillaume GODIN, 86 ans, le 21 septembre 2018 à Châteaubourg
André VUILLEMIN, 91 ans, le 29 septembre 2018 à Vitré

COMMERCE

LES ENSEIGNES QUI BOUGENT



YVON GAILLARD
 06 19 61 33 89 / yvongaillard5@gmail.com
yvongaillard.wixsite.com/website

Après avoir suivi une formation « Montage vidéo et effets spéciaux » pendant 2 ans, **Yvon Gaillard**, 24 ans, s'est lancé dans l'aventure de la production audiovisuelle en avril dernier. Passionné par le cinéma depuis toujours, il réalise des productions promotionnelles,

événementielles et institutionnelles pour les professionnels et se charge du projet dans sa globalité : écriture de scénario, création de storyboard, tournage, montage post production... Des exemples de réalisations sont disponibles sur son site internet.



UN LIVRE SUR L'ÉTAGÈRE
 1 cour des artistes / rue de Paris
 02 99 62 41 01 / contact@unlivresurletagere.fr / www.unlivresurletagere.fr

La librairie « Un livre sur l'étagère » a déménagé à quelques mètres de son ancien local, depuis la rentrée. **Christelle Bellec** dispose désormais d'un duplex de 102 m² où vous retrouverez de nombreux livres, mais aussi de la papeterie, des jeux (enfants et adultes), ainsi qu'un nouvel

espace naissance et éveil. Il est également possible de réserver ou de commander des livres parmi les 3 millions de références du site internet.

Ouvert du mardi au samedi, de 10h à 13h et de 14h30 à 19h, sauf le samedi jusqu'à 18h.



RAZOR STYLE
 06 12 93 12 39
 FACEBOOK : RAZOR STYLE

Morgane Nogues, 19 ans, a créé sa micro-entreprise de coiffeuse à domicile au printemps dernier. Diplômée d'un CAP coiffure et dotée de 4 ans d'expérience en région rennaise, elle propose des coupes hommes, femmes et enfants, à domicile dans un rayon de 15 km

autour de Châteaubourg, ou bien directement chez elle. Son offre est diversifiée, allant de la simple coupe de cheveux, à la réalisation « d'ombré hair » pour les femmes ou encore de « dégradés américains » pour les hommes, en passant par le traçage de barbe.

Sur RDV du lundi au samedi, de 9h30 à 20h.

Agenda

EN DÉCEMBRE

ILLUMINATIONS EN VILLE & MISE EN LUMIÈRE DE LA PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE !

NOVEMBRE

JEUDI 8 NOVEMBRE
CCAS

Conférence
 « Aide aux aidants »,
 Maison Pour Tous

VENDREDI 9 NOVEMBRE
L'Outil en Main

Assemblée Générale
 Maison Pour Tous

Assaut Vertical

Assemblée Générale
 Salle de la Goulgatière

Chatorando

Assemblée Générale
 Maison Pour Tous

LUNDI 12 NOVEMBRE

Chemin Faisant
 Assemblée Générale
 Salle Bel Air

VENDREDI 16 NOVEMBRE

CCAS
 Café tricot, salle Bel Air
UAC
 Assemblée Générale
 Salle Bel Air

SAMEDI 17 NOVEMBRE

Ludothèque
 Jeux de constructions
 Maison Pour Tous

SAMEDI 17 ET
DIMANCHE 18 NOVEMBRE

Bibliothèque
 Grande braderie
 Salle des Vallons

JEUDI 22 NOVEMBRE

Potager des 3 Pèlerins
 Assemblée Générale

VENDREDI 23 NOVEMBRE

Comité de Jumelage
 Assemblée Générale
 Salle de la Goulgatière

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

APE
 Bourse aux jouets
 Salle des Vallons

DÉCEMBRE

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

La Nouzille
 Fest Deiz, salle des Vallons

JEUDI 13 DÉCEMBRE

CCAS
 Café Tricot, Salle H. Grouès

MARCHÉ DE NOËL À BROONS-SUR-VILAINE SAMEDI 1^{ER} DÉCEMBRE

Le traditionnel marché de Noël, organisé par le comité d'animation et l'occasion d'une après-midi festive ! Au programme : marché, exposition, concert et... visite du père Noël. **Pratique** : restauration sur place.

NOËL EN FÊTE À CHÂTEAUBOURG DIMANCHE 16 DÉCEMBRE

Castel Art Com, en association avec la Mairie, vous propose une après-midi joyeuse et animée ! Cinéma, maquillage, jeux, collecte de jouets au profit de la Croix Rouge et autres surprises pour vous étonner. **Lieu à venir. Pratique** : gratuit. Restauration sur place.

CINÉ-CONCERT « À TOUTE VAPEUR » SAMEDI 22 DÉCEMBRE À 16H

Par Sam Verlen & Ewen Camberlein de la Compagnie Lettre, Production Artoutai. La bibliothèque vous propose de terminer l'année avec ce ciné-concert illustré par des musiques jouées en live, sur des courts métrages inédits de Bretagne de 1975 à 1985.

Pratique : au cinéma. Tout public à partir de 5 ans, durée 45 minutes. 2 € par personne, SUR INSCRIPTION auprès de la bibliothèque, à partir du 1^{er} décembre.

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DIMANCHE 11 NOVEMBRE

Les associations des Anciens Combattants vous invitent à se joindre à eux à l'occasion de la commémoration du centenaire de l'Armistice :

- **Broons-sur-Vilaine** : rassemblement salle du Verger à 9h45 - Cérémonie à 10h.
- **Saint-Melaine** : rassemblement salle Henri Grouès à 10h30 - Cérémonie à 10h45.
- **Châteaubourg** : rassemblement place de l'Hôtel de Ville à 11h15 - Cérémonie à 11h30.

TÉLÉTHON LES 7, 8 ET 9 DÉCEMBRE

Animations proposées par le comité local et ses nombreux partenaires. On compte sur vous !

Programme complet à retrouver sur le site de la mairie www.chateaubourg.fr





Contact

Hôtel de Ville

5 place de l'Hôtel de Ville
BP 92156 - 35220 Châteaubourg
02 99 00 31 47 - Fax : 02 99 00 80 65
mairie@chateaubourg.fr

Horaires :
du lundi au jeudi,
de 9h à 12h et de 14h à 18h
le vendredi, de 9h à 19h.

Bibliothèque

Rue des Tours Carrées
35220 Châteaubourg
02 99 62 31 41
bibliotheque@chateaubourg.fr

Horaires : le mardi de 15h à 19h,
le mercredi de 10h30 à 12h30
et de 15h à 19h,
le vendredi de 15h à 19h,
le samedi de 10h à 13h.

Maison Pour Tous

9 rue Louis Pasteur
35220 Châteaubourg
02 99 00 75 18
accueil.mpt@chateaubourg.fr

Horaires : le lundi de 9h à 10h30,
du mardi au jeudi de 9h à 12h
et de 14h à 17h30, le vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
et le samedi de 10h30 à 12h30.

www.chateaubourg.fr

 www.facebook.com/chateaubourg